



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7^e séance du mardi 19 novembre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Johann Dupuis et crts « Le corps de police lausannois a-t-il déclaré la guerre au "dispositif addictions" de la Municipalité de Lausanne ? »
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour que les ressources à disposition des piliers de réduction des risques de sa politique de la drogue soient accentuées et utilisent le réseau des villes ou tout autre levier à sa disposition pour inciter les autres municipalités de Suisse romande à faciliter la création d'espaces de consommation sécurisés »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf novembre deux mille vingt-quatre.

Le président



La secrétaire adjointe